Observation sur les suites funestes de la petite verole, et les moyens employés pour rendre a la malade, l'usage d'une jambe dont elle etoit privée

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

La demoiselle hofman agé de 6. ans fille d'un commis de la chancellerie de son altesse serenissime Monseigneur le Duc des deux ponts, eut plusieurs absces a la suite de la petite verole. le plus considerable se placa sur l'articulation du pied face externe qui se cicatrisa; mais il resta a la malade une presqu'impossibilite de marcher le point d'appui du corps se trouvant etre sur la face externe du calcaneum.
comme le centre de la ligne perpendiculaire etoit perdu il devoit en resulter un desordre dans toutes les parties composans l'extremite inferieure et une difformite meme de la colomne vertebrale ce qui rendoit la marche de la demoiselle tres penible sans un point d'appui : elle etoit dans cet etat depuis six mois lorsqu'on me consulta
je crus devoir fixer le pied dans un espece de soulier de fer matelassé en dedans: sur la face externe dudit soulier je pratiquay une ouverture qui fixa un levier a son point de resistance: je fis le point d'appui de mon levier sur la malleole externe a laquelle je formois une loge de fer pareillement

ARC 62 d.5 n°54

matelassé, laquelle calotte je fixay sur la malleole a l'instar d'un etrier, afin de garantir la ditte malleole du dechirement qu'auroit fait le frottement du point d'appui de mon levier, qui devoit etre assés flexible pour se pretter aux differens mouvemens de la jambe et corriger insensiblement la contraction, convulsion, ou difformité des tendons et ligamens de la face interne du pied par ce moyen luy redonner peu a peu la conformation naturelle: la puissance de mon levier se trouvoit attaché par un circulaire autour de la jambe proche les muscles jumeaux

comme les deux articulations superieures etoient vacillantes veu que la base naturelle du pied ne se trouvoit plus, je posay deux matelas aux cotês de l'articulation du genou, soutenus par une charniere de fer qui n'empechoit point le mouvement de flexion et d'extension de l'articulation; lesquels deux matelas etoient retenus en place par deux courois formans avec les dits matelas le circulaire de l'articulation

quand a la tete du femur je la contiens dans sa cavité par une cinture de cuir autour du corps, a laquelle etoit attaché une piece de cuir qui couvroit et ~~pr~~ contenoit la tete du femur dans l'articulation; la ditte piece de cuir donnoit de plus attache a un circulaire de cuir embrassant la moitie de la cuisse tant pour concentrer que pour fortifier le mouvement des muscles fessiers derangés par leurs extensions forcés; le dit circulaire de cuir se lacoit autour de la cuisse par le moyen

des oeillets qui y etoient pratiqués: la malade au bout de huit
mois s'est trouvé retablie au point de pouvoir quitter totalement
la machine

je n'oubliois pas de faire prendre des bains a la malade accompagné
d'un regime addoucissant a fin qu'en augmentant les secretions
le reste du virus de la petite verole put se separer par la transpiration
ce qui contribua a netoyer les yeux de la malade sur les quels
l'humeur s'etoit aussi jetté. j'obtiens aussi par les dits bains le
relachement des muscles et tendons antagonistes de la differmité
favorisé par l'application des differens moyens cy dessus

j'ay egalement cherché les moyens de ~~redresser~~ effacer les differmités qui
deboetent en grande partie les condiles du femur de la ligne
directe de correspondance qu'ils doivent avoir avec les cavités
du tibia pour que le corps se trouve droit et j'y ay reussi
sur un jeune homme de dix sept ans en qui il y avoit un
bon demy pied de roy de distance pour qu'il put joindre un de
ses pieds avec l'autre tant son genou faisoit angle saillant
en dedans de facon que dans sa marche le femur differmé
croisoit pour ainsy dire l'autre: actuellement l'articulation
du genou en dedans fait tout au plus angle saillant d'un
demy pouce ce que j'espere effacer sous deux mois en luy continuant
l'usage de la machine approprié a cette differmité, et les
pieds se joignent comme il veut, le corps qui etoit panché est
exactement droit ce qu'attestent des personnes dignes de foy signés

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

cy dessous qui ont vu les deux estropiés depuis le commencement jusqu'à leur état present

Je Soussigné, atteste que L'exposé cy dessus de M. Brunet Conseiller premier chirurgien de S. A. S. Le Duc regnant des Deuxponts, est entierement et fidellement Conforme a L'exacte verité, ayant vu Les malades depuis Le Commencement de Leur traitement jusqu'à Leur parfaite guerison. Deuxponts Le 23. janvier 1771. de Fontenet, Conseiller de regence, et secretaire du Cabinet et des Commandements

Nous Commissaire des Guerres au departement de la Lorraine Allemande certifions veritable l'exposé cy dessus de Mr. Brunet Premier chirurgien de S. A. S. Mgr. le duc de deux Ponts ayant vu et suivi les Malades depuis le Commencement de son traitement jusques a sa parfaite guerison. aux deux Ponts le 23 Janvier 1771 Morel